



LES EFFETS DE LA CRISE SUR LE MONDE DU JAZZ ET DES MUSIQUES IMPROVISÉES ET LES CONDITIONS DE LA REPRISE

Face à la situation de crise que nous traversons, les fédérations et les réseaux professionnels du jazz et des musiques improvisées ont souhaité **mettre en lumière les premiers effets de la crise** sur leur secteur, riche de son histoire et de ses nombreux développements actuels mais reposant sur des modèles économiques fragiles et régulièrement remis en question.

AJC - le réseau des diffuseurs de jazz, **Grands Formats** - fédération d'artistes et **Les Allumés du Jazz** - la fédération des labels indépendants ont ainsi mis en commun leurs enquêtes respectives réalisées entre avril et mai et ayant permis le recueil des données de **164 entités soit 63 équipes artistiques, 51 structures de diffusion et 50 labels indépendants.**

Ces données non exhaustives montrent déjà l'ampleur de la crise :

- Plus de **2 200 représentations** (incluant les concerts de présentation de disques), ont été annulées,
- **Plus de 50 festivals annulés** ainsi que plus de 30 lieux et de nombreux studios d'enregistrement à l'arrêt et avec eux toute l'activité générée sur les territoires au cœur desquels ils sont implantés,
- **Plus de 70 sorties de disques annulées**, soit 78 % des sorties prévues,
- **Plus de 8 Millions de recettes perdues** et près de **3 Millions de frais avancés** qui impactent gravement les budgets des structures que nous représentons.

Chacune de nos structures publiera des données détaillées dans les prochains jours soulignant l'impact de cette crise sur les différents métiers qui composent le monde du jazz et des musiques improvisées.

Ces chiffres témoignent d'une situation préoccupante, voire alarmante pour nombre d'acteur·trice·s qui font **donc face à des pertes conséquentes mais aussi au désengagement d'un certain nombre de partenaires**, ce qui pourrait accélérer leur disparition. Le fait que de nombreux artistes et que certains diffuseurs soient également producteur·trice·s de disques ne fait qu'aggraver cette situation. Notre inquiétude est amplifiée par les annonces qui s'enchaînent maladroitement et se contredisent¹, et par les nombreuses inconnues qui demeurent encore, qu'il s'agisse du détail des mesures de soutien aux intermittent·e·s ou des conditions de la reprise.

Il est aujourd'hui acquis que cette crise s'inscrira dans la durée et pour ceux qui auront réussi à passer 2020, l'année prochaine s'annonce en plus parsemée d'embûches : baisses de dotations déjà annoncées, cadre sanitaire contraignant, décalages dans les programmations entraînant l'annulation de dates prévues ou d'options fortes, embouteillage de sorties d'albums, inadéquation de certaines des aides mises en place aux réalités de notre secteur, etc.

Après plusieurs semaines de confinement, la situation sanitaire semble s'améliorer et une reprise s'amorce peu à peu. Les musicien·ne·s, les lieux et les festivals, les producteur·trice·s phonographiques n'attendent que de reprendre leur activité, nourris par cette envie furieuse de renouer avec la création, l'écriture, la scène, les publics, l'enregistrement...

Et si nos musiques portent en elles les chemins de l'expérimentation et de l'innovation que le secteur culturel devra emprunter lors de cette reprise, l'innovation tant attendue ne pourra pas se faire à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions. Elle ne pourra notamment pas se faire au détriment des artistes et de leurs conditions de travail, de la diversité artistique et des principes qui font la force et la singularité du spectacle vivant et de la production discographique indépendante.

Aussi, ce travail ne pourra être mené à bien sans le concours de tous, du Ministère de la Culture au Centre National de la Musique, des collectivités territoriales aux sociétés civiles en passant par nos réseaux qui concentrent idées et utopies à partager pour demain. Nos musiques, nos modèles, nos réalités et la multitude d'acteur·trice·s que nous représentons et qui participent au rayonnement culturel et économique français, ne pourront être laissés pour compte et devront donc être entendus et soutenus.

Nous y veillerons.

AJC
Grands Formats
Les Allumés du Jazz

¹ AJC, Grands Formats et les Allumés du Jazz co-signataires de la [tribune](#) « Est-ce trop demander que de la cohérence, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre ? », signée par une quarantaine de réseaux et fédérations de la musique.

CONTACTS

AJC - réseau des diffuseurs de jazz

Antoine Bos, délégué général

/ antoinebos@ajc-jazz.eu - 06 76 82 90 03

Grands Formats - fédération d'artistes pour la musique en grande formation

Aude Chandoné, déléguée générale

/ aude@grandsformats.com - 06 12 99 47 65

Les Allumés du Jazz - fédération des labels indépendants

Anne-Marie Parein, coordination générale

/ administration@lesallumesdujazz.com - 06 95 14 98 24

QUI SOMMES-NOUS ?

AJC

Né en 1993, AJC est un collectif de 83 diffuseurs français et européens (festivals, clubs, scènes labellisées...) défendant une programmation réfléchie, construite sur une idée militante et progressiste du jazz et des musiques improvisées.

GRANDS FORMATS

Grands Formats est une fédération d'artistes qui réunit 90 grands ensembles et collectifs de jazz et de musiques improvisées pour défendre l'existence et la pérennité de la musique en grande formation et permettre aux publics de vivre une expérience musicale hors-norme.

LES ALLUMÉS DU JAZZ

Née en 1995, cette fédération regroupe 70 labels portés par des producteurs indépendants, des musiciens, des collectifs de musiciens, des scènes, des studios, proches du jazz et des musiques improvisées.

Cette diversité est mise à profit pour travailler et agir sur les problématiques liées à la musique enregistrée, notamment par le biais de la publication d'un journal et de revues thématiques et d'événements ponctuels.